

Circulaire de rentrée 2024 - 2025

Lycée général, technologique & professionnel



groupe scolaire
JAVOUHEY
— RIVE-DROITE —

↓ Jour et horaires de rentrée

3 ^{ème} Prépa Métiers	Lundi 2 septembre à 9h00 (fin à 12h)
2 ^{nde}	Lundi 2 septembre à 9h30 (fin à 12h)
1 ^{ère}	Lundi 2 septembre 13h30
Terms	Lundi 2 septembre à 14h30

Contactez le lycée :

Vie scolaire (retards et absences) :
02 98 45 05 42

Accueil / secrétariat :
02 98 45 17 70
accueil.amj@groupeamj.net

Photographie scolaire

La photo de classe aura lieu les jeudi **05** et vendredi **06 septembre**. Si toutefois vous ne souhaitez pas que votre enfant soit photographié, merci de le signaler par écrit avant cette date.

↓ Horaires

De classe : du lundi au vendredi : 8h10-12h05 / 13h00-16h45
Accueil des élèves le matin à partir de 7h30 et le soir jusqu'à 18h

Ouverture des bureaux : du lundi au vendredi : 8h-12h / 13h30-17h

↓ Fournitures

Les listes sont à votre disposition sur le site : www.javouhey-brest.fr ou à la fin de ce dossier.

↓ Manuels scolaires

Le coût des pochettes et la location des manuels scolaires ne sont pas facturés aux familles. Ils sont pris en charge pour partie sur le montant de la scolarité. La Région Bretagne accompagne l'établissement dans l'acquisition de certains ouvrages ou ressources numériques. **Les élèves doivent couvrir leurs manuels et en prendre le plus grand soin. Tout livre rendu en mauvais état ou perdu entraîne une pénalité financière facturée à la famille.**

↓ Permanence et étude surveillée

Permanence :

Une salle de permanence, équipée de postes informatiques, est à la disposition des élèves **dès 7h30 et en fin d'après-midi après les cours**. Lors de l'absence d'un professeur, une permanence est assurée.

Etude surveillée :

L'étude surveillée est ouverte **de 16h à 18h** aux élèves **de troisième et seconde**, désireux de profiter de ce temps de travail privilégié. L'élève peut s'inscrire pour 1, 2 ou 3 soirs par semaine. Les inscriptions auront lieu en début d'année scolaire.

↓ EPS

En cas d'inaptitude au sport, **un certificat médical est obligatoire** indiquant le caractère total ou partiel de cette inaptitude ainsi que la durée de sa validité. En cas d'absence de certificat, l'élève est tenu de participer à toutes les activités.

Une visite médicale est obligatoire pour les élèves participant à l'**Association Sportive**.

D'autres précisions concernant l'EPS figurent dans le règlement.

↓ Correspondance

Les parents ou le tuteur sont destinataires de toute correspondance concernant l'élève même majeur dans la mesure où ils assurent l'obligation d'entretien.

L'élève majeur qui désire être destinataire des courriers devra apporter la preuve que ses revenus personnels lui permettent de faire face à ses obligations.

Les familles reçoivent **un bulletin à la Toussaint et à la fin de chaque trimestre**. En seconde, première et terminale baccalauréat professionnel, les familles reçoivent **deux bulletins semestriels**.

Retards et absences

Tout retard est sanctionné. On ne peut s'absenter que pour un motif sérieux et justifié. Une absence prévue doit être signalée 48h à l'avance pour autorisation de sortie.

En cas d'absence imprévue, les parents ou le tuteur sont tenus d'avertir le lycée, dès la première demi-journée d'absence, au bureau des surveillants (02 98 45 05 42).

Le Directeur et la Conseillère Principale d'Éducation restent libres d'apprécier le motif donné par les parents ou l'élève majeur sauf en cas de certificat médical.

Règlement

Le règlement intérieur est à consulter sur le site internet. En page d'accueil, un dossier complet regroupe tous les documents de rentrée. **Il est obligatoire** que vous en preniez connaissance avec votre enfant avant d'apposer **votre signature et la sienne** sur la «convention de rentrée 2023-2024» reçue par courrier.

Restauration

Les lycéens ont le choix entre une restauration **au self ou à la cafétéria.**

L'inscription préalable n'est pas requise.

Il est possible de prendre un menu complet ou de faire un choix parmi les prestations proposées.

Exemples de tarifs :

Tarifs Self :

- Menu complet : 5,80€

Chaque jour, le self présente un menu différent et équilibré.

Tarifs Cafétéria

- Sandwich seul : à partir de 3€

La cafétéria permet une restauration rapide.

Le paiement se fait au moyen d'une carte de restauration. Les élèves recevront leur carte à la rentrée (les élèves déjà scolarisés dans l'établissement conservent la carte de l'année précédente).

En cas de perte de carte, 10€ seront demandés à l'élève.

Cette carte doit être créditée sur le site www.ecoledirecte.com en utilisant les identifiants et mots de passe communiqués par mail fin août.

Tarifs

79€ par mois, sur 10 mois

Ce tarif couvre la contribution scolaire, les cotisations diverses et tous les autres frais à l'exception de ceux occasionnés par un éventuel voyage scolaire. Une réduction de 50% de la contribution des familles est accordée à partir du 3ème enfant scolarisé dans le groupe scolaire

Le paiement s'effectue prioritairement par prélèvement mensuel sur 10 mois (le 5 de chaque mois d'octobre à juillet). Il peut également s'effectuer par chèque (selon le calendrier indiqué sur la facture de début d'année).

Les familles qui rencontrent des difficultés particulières doivent prendre contact avec le directeur dès la rentrée. Cette démarche évite d'éventuelles lettres de rappel et la remise du dossier à un service de contentieux.

Enseignements optionnels

Le Brevet d'Initiation Aéronautique : ouvert aux élèves de seconde générale. La participation de **80€**, couvre une partie des frais engagés pour les sorties (vol d'initiation, visites...)

La préparation aux études médicales (LGT UNIQUEMENT) : proposée aux élèves de terminale, l'inscription à cet enseignement optionnel est de **50€ pour l'année.**

L'option Chinois : proposée aux élèves de seconde, première et terminale, l'inscription à cet enseignement optionnel est de **60€ pour l'année.**

Fermeture du groupe scolaire du vendredi 12 juillet au soir, au lundi 19 août au matin.

Les services administratifs sont fermés le vendredi 30 août, jour de pré-rentrée du groupe scolaire.

